

- le bureau d'ingénieur Jean-Marie Viaccoz Sàrl, pour la construction de deux halles industrielles avec bureaux à l'Île Falcon (rue du Manège) sur la parcelle No 8698, plan No 30 (zone industrielle) coordonnées 608'400/126'400 (dérogation au tableau 109 RCCZ).
- M. Jean-Marc Chevalley, par M. Maurice Scherle, pour l'agrandissement d'un parking souterrain existant à Locherbach (route de Corin) sur la parcelle en copropriété No 3508, plan No 14 (zone de faible densité à aménager) coordonnées 606'150/126'500.
 - M. Francesco Morganella, par M. Pierrejean Cosatto, pour la modification d'un projet d'agrandissement et d'exhaussement d'une maison d'habitation existante (demande réparatoire) à Devin (impasse de la Guérite) sur la parcelle No 5788, plan No 25 (zone de moyenne densité à aménager) coordonnées 606'725/125'985 (dérogation à l'article 55 RCCZ).
 - M. et Mme Vincenzo Astore et Nathalie Rouvinez, pour le changement d'affectation d'un local en snack bar, épicerie et atelier de couture dans un bâtiment existant en copropriété à Sierre (avenue du Rothorn) sur la parcelle No 285, plan No 2 (zone de centre A à aménager) coordonnées 607'180/126'860.
 - La société Goda-Verwaltung, par le bureau Konstantin Propp, pour la transformation d'appartements d'un immeuble existant en copropriété à Potence (route de Sion) sur la parcelle No 4843, plans Nos 19 et 20 (zone de forte densité à aménager) coordonnées 606'035/125'770.
 - M. Patrice Meillard, par André Meillard Architecte SIA, pour la construction d'une pergola à Glarey (route du Simplon) sur la parcelle No 763, plan No 6 (zone de moyenne densité à aménager) coordonnées 608'120/127'273 (dérogation au tableau 109 RCCZ).
 - Novelis Switzerland SA, pour la pose d'un container douche-WC aux Marais d'Itagne (route de l'Ancien Sierre) sur la parcelle No 9152 propriété de la commune de Sierre, plan No 24 (zone mixte) coordonnées 606'910/125'995.
 - Mme Nicole Giancesini, par Jean-Michel Darioly, pour la repose de verres coupe-vent (demande réparatoire) sur le balcon d'un immeuble existant en copropriété à Sierre (route de Sion) sur la parcelle No 418, plan 3 (zone de centre B à aménager) coordonnées 606'720/126'640.

Les observations ou oppositions éventuelles à l'encontre de ces demandes doivent être présentées par écrit, en deux exemplaires, sous pli recommandé, dans les trente jours dès la présente publication, au Service de l'édilité de la Ville de Sierre. Il peut être pris connaissance des dossiers déposés au secrétariat des Services techniques à l'Hôtel de Ville, du lundi au vendredi, le matin de 8 h à 12 h.

Sierre, le 19 décembre 2014
L'Administration communale



Commune de Sierre

Avis

Ramassage déchets ménagers

Fêtes de fin d'année 2014

En raison des fêtes de fin d'année et comme mentionné sur le «Guide et plan de ramassage des déchets» de la Ville de Sierre, nous vous rappelons que le planning du ramassage des déchets ménagers lors des fêtes de fin d'année 2014 sera

le suivant:

- Mercredi 24 décembre 2014: ramassage ordinaire (au lieu du 25 décembre)
- Jeudi 25 décembre 2014: pas de ramassage
- Vendredi 26 décembre 2014: ramassage ordinaire
- Mercredi 31 décembre 2014: ramassage ordinaire (au lieu du 1er janvier)
- Jeudi 1er janvier 2015: pas de ramassage
- Vendredi 2 janvier 2015: ramassage ordinaire

Sierre, le 19 décembre 2014
L'Administration communale



Commune de Sion

Enquête publique

La Ville de Sion soumet à l'enquête publique les demandes déposées par:

- M. Daniel Hitter, pour la pose d'une isolation périphérique, la création de trois velux en toiture, la modification des fenêtres en façades sud et est du bâtiment et la construction d'un mur de soutènement en limite de la parcelle No 13245, folio 88, zone d'habitat individuel de plaine, à la route des Chênevières 109 à Uvrier. Coord. 2598085/1121745.
- M. Maurice Glassey, par l'atelier d'architecture Claude Beytrison SA, pour la construction d'un couvert à bois sur la parcelle No 367, folio 7, zone résidentielle H30, à la route du Saillen 17 à Salins. Coord. 2593255/1118075.
- Groupe Mutuel Assurances, pour le remplacement des monoblocs sur la toiture du 2e étage du bâtiment sur la parcelle No 700, folio 11, zone centre I, à l'avenue de la Gare 20. Coord. 2593840/1119875.
- Mme Isabelle Bornet, par l'atelier d'architecture Frédéric Bourban à Haute-Nendaz, pour l'installation d'un canal de fumée, la modification des façades et du garage du projet en cours de construction d'une maison d'habitation individuelle (autorisé le 25.09.2013) sur la parcelle No 16837, folio 94, zone d'habitat individuel du coteau, au chemin de la Crête à Bramois. Coord. 2597100/1119600.
- Mme Claudine Fumeaux, pour le changement d'affectation d'un local commercial en garderie sur la parcelle No 744, folio 11, zone centre II, à la rue de la Dixence 8, au lieu dit Hôpital. Coord. 2594110/1119950.
- Golf Club de Sion, par le bureau d'architecture Chavaz Denis & Xavier SA, pour la construction d'une tente provisoire en façade sud-est du bâtiment avec installation d'un système de chauffage sur la parcelle No 1884 (DSDP 12491), folio 29, zone d'intérêt général C, à la route de Vissigen 150. Coord. 2595465/1121110.
- Bureau d'architecture Chavaz Denis & Xavier SA, pour la construction, en dérogation aux articles 59 RCCZ et 200 LR (empiètement sur l'alignement des constructions), d'un immeuble d'habitation avec parking souterrain et pompe à chaleur sur la parcelle No 11743, folio 25, zone centre III, à la rue du Mont 3, au lieu dit Platta d'en Haut. Coord. 2594420/1120870.

Les oppositions et réserves de droit à l'encontre de ces demandes doivent être présentées par écrit, en trois exemplaires, dans les trente jours dès la présente publication au bureau des enquêtes du Service de l'édilité de la Ville, rue de Lausanne 23, 2e étage, où il peut être pris connaissance des plans déposés les lundis, mercredis et vendredis, de 9 h à 12 h.

Sion, le 19 décembre 2014
L'Administration communale



Commune de Sion

Rectification de la publication du 12.12.2012

Prolongation de la zone réservée du couvent des Capucins

Le Conseil municipal rend notoire que, lors de sa séance du 18.11.2014, le Conseil général de Sion, a décidé de prolonger pour une durée de trois ans la mise en zone réservée des parcelles nos 1'349, 1'350, 1'373 et 1'408, folios 21 et 22, zone d'intérêt général A, et les parcelles nos 1'367, 1'372, 1'374, 1'375, 1'376, 1'377, 1'378, 1'403, 1'404 et 1'406, folio 22, zone centre III, au lieu dit Capucins (coord. 2'593'841/1'120'686) au sens des articles 27 de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire du 22 juin 1979 (LAT) et 19 de la loi concernant l'application de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire du 23 janvier 1987 (LcAT).

Le but poursuivi est d'adapter la planification actuelle afin de permettre le maintien des valeurs patrimoniales existantes.

La présente publication fait suite à celle parue dans le BO du 30 novembre 2012 par laquelle la Municipalité annonçait la création d'une zone réservée sur les parcelles précitées pour une durée de deux ans. La zone réservée sera abrogée après homologation des nouvelles prescriptions. Les oppositions et réserves de droit à l'encontre de ces demandes doivent être présentées par écrit, en trois exemplaires, dans les trente jours dès la présente publication au bureau des enquêtes du Service de l'édilité de la Ville, rue de Lausanne 23, 2e étage, où il peut être pris connaissance des plans déposés les lundis, mercredis et vendredis, de 9 h à 12 h.

Sion, le 19 décembre 2014
L'Administration communale



Commune de Vétroz

Enquête publique

L'Administration communale de Vétroz soumet à l'enquête publique la demande suivante, déposée par:

- Municipalité de Vétroz, rte de l'Abbaye 31, 1963 Vétroz, pour la démolition du bâtiment existant, parcelle 13039, folio 9, route Cantonale 85, au lieu dit Les Rasses, zone Village et hameaux, coordonnées 588'026/119'359.
- Integralis construction SA, route de la Drague 33, 1950 Sion, par Immobilien Stehlin AG, Litternaweg 16, 3930 Visp, pour la construction d'un immeuble résidentiel de onze appartements, parcelle 140, folio 4, en mutation, chemin des Ecoliers 46 et 48, au lieu dit Zabarar, zone résidentielle 0.5, coordonnées 587070/118940.
- Delaloye Nicole, av. de Derborence 56, 1963 Vétroz, par BTA SA, CP 179, 1951 Sion, pour la construction d'une fermeture avec parois vitrées amovibles, parcelle 13138, folio 9, avenue de Derborence 56, au lieu dit Les Rasses, zone résidentielle 0.7, coordonnées 588172/119074.
- Bajrami Agim, route Cantonale 139, 1963 Vétroz, pour une rénovation avec changement d'affectation en habitation, parcelle 6966, folio 3, route Cantonale 139a, au lieu dit La Millière, zone résidentielle 0.5, coordonnées 587610/119340.

Les intéressés peuvent prendre connaissance du dossier et des plans au bureau communal durant